

Critères d'acceptabilité des dossiers d'habilitation universitaire à l'ENSIT

Le dossier doit contenir :

1/ un rapport de synthèse et un rapport pédagogique.

2/ Trois articles de revue sont exigés ;

- Parmi les trois articles l'auteur doit être cité en premier sur deux articles au moins.
- Au moins deux articles parmi les trois articles proposés doivent avoir un facteur d'impact indexé dans le Thomson Reuters Journal Citation Reports.

3/ Le candidat à l'habilitation doit avoir encadré au moins deux masters de recherche dans sa spécialité.

Les dépôts ont lieu au bureau d'ordre de l'ENSIT durant les périodes exclusives suivantes :

- Du 1^{er} au 30 septembre de chaque année.
- Du 1^{er} au 31 janvier de chaque année.

Critères d'acceptabilité des dépôts de thèse de Doctorat à l'ENSIT

Le dossier doit contenir :

- Le mémoire de thèse.
- Le rapport du directeur de thèse contenant une synthèse des travaux de thèse et une demande d'autorisation de soutenance.
- Au moins un article de revue avec facteur d'impact indexé dans le Thomson Reuters Journal Citation Reports où le doctorant est cité en premier.